

Liste des emplacements réservés

17 810 m² 1 750 m² 1. Liaison douce et plantations 2. Création d'une piste cyclable

LÉGENDE DU ZONAGE

Commune

Commune

Zone d'habitat ancien Centre-ville à enjeu patrimonial Zone d'habitat, extension récente

Zone à dominante d'équipements Zone à dominante d'activité économique Secteur d'urbanisation à dominante d'activités non desservi par les réseaux

Zone d'activités agricoles Zone naturelle Naturelle à vocation des corridors écologiques

Naturelle à vocation des zones humides

Espace boisé classé Emplacement réservé

Éléments repérés au titre de l'article L.151-19 :

Bâti et mur Ensemble bâti Secteur de point de vue

Éléments repérés au titre de l'article L.151-23 : Ensemble paysager

Arbre, haie

Secteur d'orientation d'aménagement et de programmation

